

Budget des Chemins de fer Nationaux pour l'année 1942
Acquisition de titres

La Toronto Terminals Railway Company, en commun avec la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien. Chemins de fer Nationaux: quote-part des dépenses de capital de la Toronto Terminals Railway Company, qui sera peut-être requise en 1942.....	\$ 100,000
La Northern Alberta Railways Company, en commun avec la compagnie de chemin de fer Pacifique-Canadien. Chemins de fer Nationaux: quote-part des dépenses de capital de la Northern Alberta Railways Company, qui peut être requise en 1942.....	\$ 200,000
Montant requis pour le rachat d'obligations à 4 p. 100 du chemin de fer Edmonton, Dunvegan and British Columbia, échéant le 16 février 1942. Total, \$6,429,451; quote-part des chemins de fer Nationaux, 50 p. 100.....	3,214,726
Quote-part des chemins de fer Nationaux.....	\$3,414,726 (en chiffres ronds) \$ 3,415,000
Chicago and Western Indiana Railroad Company Prêt à effectuer à la Chicago and Western Indiana Railroad Company, en vertu du quatrième contrat en date du 1er mars 1936, intervenu entre cette compagnie et la Bankers' Trust Company.....	138,000
	\$ 3,653,000
Detroit and Toledo Shore Line Railroad Réduction de la valeur des obligations apparaissant au grand-livre, par l'encaissement des dividendes particuliers à recevoir au cours de 1942.....	250,000
	\$ 3,403,000

L'honorable M. COTÉ: Je vous remercie.

L'honorable M. GOUIN: La première rubrique comprend les divers postes inclus dans le montant de \$16,210,000, déjà mentionné.

On remarquera également les chiffres relatifs aux nouveaux achats de matériel, soit \$3,208,000. On en donne une analyse détaillée. Enfin, à la deuxième partie de l'analyse on trouvera les explications détaillées concernant l'acquisition de titres, pour la somme de \$3,403,000.

L'honorable M. COTÉ: Oui. Puis-je poser une autre question?

Dans l'analyse des \$16,210,000, que j'ai à la main, je remarque sous la rubrique "Additions et améliorations générales", l'expression "Région de l'Atlantique, \$1,600,000; région du centre, \$4,700,000; région de l'Ouest, \$2,500,000,"...

L'honorable M. ROBINSON: Plus fort.

L'honorable M. COTÉ: Mais on ne nous dit pas en quoi consistent ces additions. Sont-ce des additions à la voie ferrée (rails additionnels à poser, voies ferrées additionnelles à construire) ou de nouvelles gares?

L'honorable M. GOUIN: Je n'ai pas d'autre renseignement sur ces additions.

L'honorable M. COPP: Il s'agit de dépenses diverses.

L'honorable M. COTÉ: Ces dépenses diverses s'élèvent à 16 millions de dollars, et je désirerais savoir si nous établissons de nouveaux chemins de fer.

L'honorable M. COPP: Non.

L'honorable M. GOUIN: Si l'honorable sénateur fait le total des additions et des améliorations, l'hon. M. GOUIN.

il obtiendra le chiffre de \$16,210,000. Si j'ai bonne mémoire la feuille que je viens de remettre à mon honorable ami ne donne pas le total; s'il veut bien lire tout ce qui paraît sous le titre "additions et améliorations générales" il obtiendra de la sorte bien plus de renseignements que n'en saurait donner le chiffre rond de 16 millions de dollars que je viens de citer. Je ne suis pas en mesure de fournir, en ce moment, de plus amples renseignements. J'essaierais volontiers, cependant, d'obtenir tout renseignement supplémentaire que mon honorable ami ne trouve pas à la feuille qu'il a sous la main. Je crois toutefois qu'il trouvera dans les chiffres qu'il possède le renseignement qu'il me demandait.

L'honorable M. COTÉ: Puis-je continuer mes demandes de renseignements? L'honorable sénateur a raison jusqu'à un certain point de dire que je trouverai certains renseignements. Ainsi, je trouve "Aménagements au terminus de Montréal \$1,900,000". Voilà qui me dit qu'on a dépensé \$1,900,000 pour le terminus de Montréal. Quand il s'agit des sommes dépensées dans la région centrale des chemins de fer, soit \$4,700,000, montant fort considérable, je sais que ce chiffre ne représente pas des réparations, car il est imputé aux frais d'exploitation.

L'honorable M. KING: Il s'agit d'améliorations permanentes.

L'honorable M. COTÉ: Il s'agit d'améliorations permanentes, mais rien n'indique si c'est pour la construction d'immeubles permanents dans la région du centre, pour le prolongement des voies, ou pour autre chose. Voilà pour-